

AVESNES-EN-SAOSNOIS (Sarthe)

Manoir de Verdigné

Croisée

Dernier quart du XVI^e siècle



Manoir ou maison forte ? Bien que les deux appellations soient souvent synonymes, le terme de maison forte est plus approprié à Verdigné. Edifiée vraisemblablement aux alentours des années 1580¹, l'architecture de Verdigné est profondément marquée par les conflits religieux du dernier quart du XVI^e siècle. Si depuis sa cour intérieure on découvre une demeure de plaisance, sa physionomie extérieure, elle, affiche un caractère nettement défensif. Quatre pavillons d'angle se dressent comme les tours d'un château fort. Débordant les façades extérieures, ils sont percés de bouches à feu pour flanquer les ailes qui fermaient autrefois la cour intérieure avant la destruction du portail, au sud. Peu d'ouvertures à ce niveau, les grandes fenêtres n'apparaissent qu'au second. De larges douves, séparées de l'ensemble par une vaste plate-forme comparable à une fausse-braie terminent de montrer qu'il s'agit bien d'une maison forte. Au-delà de ce programme strictement défensif, Verdigné s'ouvre sur l'extérieur dès lors que l'on s'élève jusqu'aux étages. Là, des demi-croisées et des croisées de grande surface éclairent les pièces. Deux de ces dernières conservent par chance leur châssis². Bien qu'ils aient perdu leurs volets du haut et une partie de leur serrurerie, leur restitution ne pose guère de problème. Caractéristiques de leur époque et d'une facture soignée, ils apportent un nouveau jalon bien daté dans une période quelque peu stagnante d'un point de vue technique. De façon plus anecdotique, nous découvrirons avec ces châssis une nouvelle manière de rehausser les ajours des targettes et loquets par un papier coloré qui remplace le tissu communément utilisé au Moyen Age.

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est divisé en quatre compartiments et s'adosse à un remplage de pierre. Le croisillon est situé exactement aux deux tiers de la hauteur totale. On notera que, selon une disposition peu habituelle, c'est le croisillon qui est interrompu par le meneau en bois³. La traverse basse n'existe plus mais son profil était identique aux autres éléments et elle s'appuyait dans une feuillure taillée dans l'appui en pierre.

Les vantaux vitrés

Les vantaux du bas sont formés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Ils sont par ailleurs renforcés par un soubassement composé d'une traverse intermédiaire et d'un panneau (fig. 2.1 et 2.5). L'importance des vantaux et l'absence de montant intermédiaire pour recouper les panneaux des soubassements nuisent à la solidité des structures⁴. Bien qu'ils aient plus de quatre siècles, des vantaux mieux conçus nous parviennent encore sans affaissement notable⁵, ce qui n'est pas le cas ici. De plus, la hauteur de ce soubassement reste modeste par rapport à la partie vitrée qui le surmonte⁶. Sa conception est extrêmement simple. Fait rare, aucune moulure ne vient l'agrémenter à l'intérieur comme à l'extérieur et les arasements des tenons de sa traverse intermédiaire sont réalisés à l'équerre alors que des arasements en biais seraient plus rationnels (fig. 2.6). La simplicité de ce soubassement montre à nouveau son caractère et son origine fonctionnels⁷. Aux deux faces, les panneaux sont décorés d'une plate-bande composée d'un petit quart de rond à l'intérieur et d'une large feuillure en plus à l'extérieur. L'étanchéité entre le bâti dormant et les vantaux vitrés est réalisée traditionnellement par l'intermédiaire d'une feuillure et d'une contre feuillure (système à recouvrement).

1 Une lucarne déposée et dont la provenance ne peut être attestée indique la date de 1581. Nous verrons dans cette étude que les caractéristiques de ce manoir et de ses croisées confirment assez bien cette date.

2 Il s'agit des deux croisées nord de la grande salle de l'étage.

3 On retrouve cette disposition sur les croisées plus récentes de l'ancien Hôtel-Dieu à Bayeux (étude n°14001).

4 La même conception est employée sur une croisée de la région de Flers (étude n°61002).

5 Voir, entre autres, les études n°49001 (Angers) et n°53003 (Château-Gontier).

6 Sur une croisée plus ancienne d'un manoir de la région de Carentan (étude n°50003) le soubassement équivaut sensiblement à la surface vitrée. Il semble toutefois que durant la deuxième moitié du XVI^e siècle de telles proportions ne soient plus guère employées.

7 Sur le rôle du soubassement à panneaux, voir notre typologie et le châssis étudié à Pringé (étude n°72001).

Les volets

Ceux du haut ont été éliminés. Ceux du bas sont composés d'un bâti séparé par une traverse intermédiaire. Les éléments sont assemblés à tenons et mortaises non traversées. Les moulures (un élégi séparé d'un quart-de-rond par un filet) qui ornent seulement le parement extérieur sont raccordées au ciseau pour conserver aux assemblages toute leur solidité (fig. 2.4). On notera qu'à cette époque les chevilles sont toujours parallèles à l'arasement. Les panneaux d'un seul tenant en largeur sont décorés à l'extérieur d'une plate-bande identique aux vantaux vitrés et sont arasés au nu intérieur du bâti. Ils sont débités sur quartier dans un chêne de qualité.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des volets et des vantaux vitrés est assurée par des fiches à broche rivée à cinq nœuds formés sur deux lames (fig. 3.3). Leur hauteur varie notablement d'une fiche à l'autre. Leur forme est caractéristique de la région (Maine – Anjou) et de l'époque.

Les organes de fermeture

Les quatre vantaux vitrés ferment par des targettes encloisonnées (le pêne coulisse sous la platine) dont les platines sont découpées en ovale avec un léger décrochement au droit du pêne et dont les extrémités forment une palmette (fig. 3.1 et 3.5). Elles sont repercées, gravées et étampées pour former des enroulements et simuler des volutes. Les palmettes sont légèrement repoussées pour leur donner du relief. On peut observer sur les deux croisées subsistantes des différences de facture notables. Le plus insolite est la persistance de la tradition médiévale de mettre en valeur les ajours repercés par une couleur vive. Si la couleur demeure traditionnellement le rouge cerise, le matériau de support est plus étonnant puisqu'il ne s'agit pas de tissu mais de papier⁸. Mathurin Jousse⁹ rappelle toutefois en 1627 que la technique est toujours vivante et lorsqu'on *vuide quelquesfois des feuillages, chiffres, ou autre ornement : on met par le dessous quelque couleur de peinture, ou autre chose, qui donne de l'esclat davantage à l'ouvrage : comme il faut faire à tous ouvrages vuidez à jour*.

Les volets fermaient, quant à eux, par des loquets dont seuls les mentonnets subsistent. Le propriétaire de l'édifice nous a toutefois confié pour cette étude un loquet réemployé sur une pièce de bois dont les caractéristiques laissent supposer qu'il provient du manoir (fig. 3.2). Sa forme extérieure et son bouton sont différents mais ses motifs ajourés sont les mêmes. La clenche est longue avec un bouton renvoyé à l'extérieur de la platine et guidée par une bride à ressort. La tête de ce bouton n'est pas torsadée.

Les organes de fixation

Le bâti dormant est maintenu par deux types de fixation : dans l'embrasure intérieure par des pattes (fig. 3.6) et sur le remplage par deux boulons. Leur tête est mise en valeur par deux rosaces superposées (fig. 3.7). Le filetage de leur écrou est formé dans une agrafe scellée dans le meneau et le croisillon en pierre (3.4).

La vitrerie

La vitrerie n'est pas conservée. Il s'agissait de panneaux de vitres dont seules les traces de vergettes subsistent (cinq en bas / deux en haut). On notera les dimensions importantes et peu habituelles de ceux du bas.

Datation

La date de 1581 gravée sur le cartouche d'une lucarne déposée est confirmée par les caractéristiques architecturales de l'édifice. La décoration de ses cheminées, ses fenêtres à meneau et croisillon quadrangulaires, la conception de ses croisées de bois et son aspect défensif lié aux conflits religieux en cours sont autant d'éléments qui orientent effectivement sa construction vers le dernier quart du XVI^e siècle.

Situation



Typologie

Type 4.MM.P.



Documents annexés

Planche n°1 : Edifice
Planche n°2 : Croisée
Planche n°3 : Serrurerie
Plan n°1 : Croisée (élévation intérieure / relevé)
Plan n°2 : Croisée (élévation extérieure / relevé)
Plan n°3 : Sections horizontales
Plan n°4 : Sections verticales
Plan n°5 : Serrurerie
Plan n°6 : Croisée (élévation intérieure / restitution)
Plan n°7 : Croisée (élévation extérieure / restitution)
Plan n°8 : Croisée (perspective / restitution)

Restitution de la clôture

En l'absence de vestiges et comme dans toutes nos études, la restitution des panneaux de vitres à losanges n'est qu'indicative. Elle a pour seul but de montrer le fonctionnement de la croisée. En dehors de cet élément, les volets ayant perdu leur loquet, nous les avons restitués d'après le modèle fourni par le propriétaire et dont la localisation primitive n'a pu être identifiée. Cette restitution doit donc être vue avec les réserves qui s'imposent. Par contre, les volets du haut ne posaient aucun problème puisque nous disposons de ceux du bas pour les reproduire.

8 Pour les ajours rehaussés par du tissu, le lecteur pourra se reporter aux études consacrées au château de Bois-Orcan à Noyal-sur-Vilaine (n°35005) et au manoir de la région de Flers (n°61002). Pour le papier, nous rappelons qu'au XVI^e siècle la pâte à papier est obtenue en laissant pourrir puis en broyant des chiffons de coton, de chanvre ou de lin.

9 Mathurin JOUSSE, La Fidelle Ouverture de l'Art de Serrurier, La Flèche, 1627, p. 103.